

Divers

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **75 (1924)**

Heft 2

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

côtés de nos admirables conifères. Mais ce sont là des hérésies permises à un botanophile amateur comme moi, tandis que le forestier doit viser à la production de mètres cubes.

Quant au chêne rouge, on en a planté une allée entre Bâle et Riehen. Il croît vigoureusement, trop même; mais avec sa cime large et ses branches horizontales, il est loin des grâces de l'ormeau et du tilleul qui sont chez nous les plus beaux arbres d'allée. Pourquoi les remplacer par ce chêne envahissant? En d'autres termes, si l'on veut planter des exotiques, il faut bien choisir l'endroit. Pardon de ces idées arriérées et vive le progrès! En vous présentant mes meilleurs vœux, je vous prie d'agréer Christ."

Nombreux furent les savants de tous pays, les amis et correspondants qui vinrent, le 12 décembre 1923, apporter leurs hommages à notre éminent compatriote. Qu'à notre tour il nous soit permis, au nom des forestiers suisses, de lui exprimer leurs sentiments bien cordiaux de gratitude et de profond respect. *La rédaction.*

DIVERS.

Les bouquetins en Suisse.

Les nombreux essais de réintroduction du bouquetin en Suisse ont été couronnés de succès.

La colonie la plus importante est celle des „Graue Hörner“, massif montagneux, au sud-ouest de Ragaz, dans le canton de St-Gall.

Une autre colonie, dans la région du Piz d'Aela, au sud de Bergün (Grisons) compte environ 25 animaux. Quant aux bouquetins introduits, il y a quelques années, au Val Cluozza, dans le parc national de l'Engadine, leur nombre ne progresse que lentement. A la fin de 1923, il était d'une douzaine.

Si l'on ajoute les bouquetins vivant dans le parc „Peter und Paul“ à St-Gall et dans celui d'Interlaken, leur nombre total en Suisse s'élève aujourd'hui à environ cent cinquante.

Résultat, en somme, fort encourageant et qui remplira de joie les amis de la protection de la nature.

Histoire du coucou.

Etrange attitude de la mère adoptive.

On sait que, quelques heures après la sortie de l'œuf, le jeune coucou fait le vide autour de lui en expulsant du nid les petits qui sont nés en même temps que lui, ou les œufs qui ne sont pas encore éclos. Cette expulsion par le coucou a lieu généralement le jour même de sa naissance, ou un ou deux jours plus tard, si le coucou est né après les petits des parents adoptifs. On sait également comment cette

expulsion se pratique ; elle a été décrite par un assez grand nombre d'observateurs ; pour ce qui me concerne, je l'ai constaté une douzaine de fois ; mais jusqu'ici, c'était *toujours* en l'absence de la mère couveuse. Il y a quelques jours, désireux de fixer sur le film cinématographique cette scène si étrange, si mystérieuse, dans le but de convaincre ceux qui doutent encore de son authenticité, j'avais installé ma tente et mes appareils près d'un nid de rossignol de muraille ou phénicure contenant un jeune coucou éclos depuis la veille. J'avais remis auprès de lui dans le nid deux jeunes phénicures encore vivants, qu'il avait expulsés pendant la nuit. J'étais à peine installé dans ma tente que je vis la couveuse réintégrer sa place sur le nid ; elle s'installa sur ses petits pour les réchauffer sans doute. Cette tâche ne semblait pas facile, à en juger par l'agitation extraordinaire qu'elle ne cessa de manifester. Elle se tournait de tous les côtés, comme pour chercher une position confortable ; elle se soulevait à chaque instant, ou plutôt elle avait l'air d'être soulevée par une force mystérieuse cachée sous elle. Quelle ne fut pas ma surprise, lorsque soudain je vis apparaître dessous de sa poitrine un des jeunes phénicures qui sortit graduellement, mais contre son gré, poussé en avant par le jeune coucou qui apparut bientôt lui aussi tout entier, marchant à reculons, chassant de son large dos son jeune compagnon en s'appuyant sur ses pattes et ses ailes qu'il crispait d'une étrange façon. Il ne s'arrêta que lorsqu'il ne sentit plus aucune résistance, le petit phénicure ayant dégringolé hors du nid. A peine le temps de souffler, et le jeune coucou replonge, la tête la première, sous la poitrine chaude et accueillante de la mère adoptive qui, témoin impuissant et résigné de cette scène, se remit à couvrir tendrement le meurtrier de son propre fils. La même opération se renouvela une demi-heure plus tard, avec le second des phénicures.

Pour bien me convaincre de la réalité du fait que je venais de constater, je fis répéter jusqu'à deux fois cette expulsion, en remettant les jeunes phénicures dans le nid à côté du coucou. Chaque fois, la femelle du phénicure revint promptement au nid, et s'installa sur sa progéniture, comme je l'ai décrit plus haut ; chaque fois aussi, le jeune coucou recommença la même manœuvre et ne s'arrêta qu'après avoir triomphé définitivement de ses deux petits compagnons.

Il est donc bien établi, mon film en a donné la preuve, que non seulement c'est le jeune coucou qui dès sa sortie de l'œuf (ou quelques heures après) fait le vide autour de lui, mais encore il procède à cette manœuvre criminelle, *en présence* de la propre mère de ses victimes. Impassible ou résignée, celle-ci ne fait aucun effort pour empêcher l'acte qui entraîne inévitablement la mort de ses enfants. Comment expliquer ce fait ? Est-ce de l'inconscience ou de l'impuissance ? J'avais déjà été frappé de voir que la femelle phénicure revenant au nid et trouvant sur le bord l'un de ses petits qui y avait été déposé en son absence par le jeune coucou, ne faisait aucun effort pour le remettre dans le nid ; un simple mouvement d'aile ou de sa patte, me semblait-il, aurait suffi pour cela. Mais

non, elle s'installa tout tranquillement sur le meurtrier resté seul dans le nid, et semblait contempler sans aucun regret ni souci son petit qui se débattait encore sur le bord du nid et qui avait l'air d'implorer le secours de sa mère. Comme tout cela reste mystérieux! *A. Burdet.*

(*Nos oiseaux*, cahier du mois d'août 1923.)

BIBLIOGRAPHIE.

Société vaudoise des forestiers. L'Agenda forestier 1924. Librairie Sack, Lausanne. Prix: 2,75 fr.

Un agenda doit pouvoir être lancé avant la fin de l'année. C'est ce qu'ont compris et ce que font les éditeurs des très nombreux agendas et calendriers qui cherchent à capter les faveurs du bon public. L'imprimeur de celui dont nous avons l'honneur de présenter au lecteur la 17^e édition n'a pas réussi encore à s'adapter à ce fait. C'est grand dommage. Et c'est, à nouveau, la raison pour laquelle la présente analyse arrive comme „grêle après vendange“. Aussi pourrions-nous être bref. Nous ne voulons pas manquer de relever avec plaisir que presque toutes les petites imperfections signalées ici dans les précédentes éditions ont disparu. L'Agenda est maintenant presque au point et complet à souhait.

On parle d'un nouveau remaniement de cette publication, d'une fusion éventuelle avec l'Agenda d'une autre association. Si l'union qui, généralement, fait la force doit dans le cas particulier se traduire par un nouvel enrichissement de l'Agenda forestier, nous en saluons d'avance les heureux effets. Nous exprimons, d'autre part, le vœu que le futur volume paraisse suffisamment tôt. Et nous prions les acquéreurs passés de l'Agenda de vouloir bien songer au bel effort qu'ont dû fournir la société éditrice et l'imprimeur pour pouvoir livrer, à un prix bien modique, un répertoire remarquablement complet des renseignements dont a besoin le forestier praticien. Cela représente une belle somme d'efforts désintéressés et de dévouement professionnel. *H. Badoux.*

Emil Hess. Waldstudien im Oberhasli (Berner Oberland). Un vol. in-8°, de 49 pages, avec 6 planches phototypiques et une carte au 1:50 000. Edit.: Rascher & C^{ie}, Zurich. 1923. Prix: 6,50 fr.

Cette étude sur les conditions forestières de la région du Oberhasli, de M. l'inspecteur forestier de Grandson, fait suite à la publication que nous avons analysée au cahier de décembre 1921 du Journal. Elle comprend deux chapitres, dont le premier est consacré à la limite supérieure des peuplements forestiers de la région et des arbres croissant à l'état isolé. Dans le deuxième chapitre, il est question de différentes coutumes locales dont les suites sont défavorables à la forêt (parcours de la chèvre, ramassage de la fane, élagage de l'épicéa, fauchage dans les clairières, etc.). Six belles phototypies illustrent les constatations qui se rapportent à la limite supérieure des peuplements.

Mais ce qui donne le plus de valeur à ces notes, c'est la magnifique carte de la région, au 1:50 000, sur laquelle sont reportées, au moyen de couleurs conventionnelles, les principales formations forestières. Cette carte fait le plus grand honneur à celui qui l'a dressée aussi bien qu'à la «Kartographia» de Winterthur qui l'a reproduite. C'est de beau et d'utile travail.

H. B.